

## ÉCOLE DU PATRIMOINE AFRICAÏN-EPA

### PROGRAMME DE FORMATIONS CONTINUES - 2024

L'École du Patrimoine Africain-EPA est un établissement universitaire à vocation régionale et internationale, spécialisé dans la conservation et la médiation du patrimoine culturel matériel et immatériel. Elle a statut d'Organisation internationale au Bénin et est reconnue par l'Union Africaine (UA) comme une Organisation panafricaine à vocation régionale depuis janvier 2015.

Depuis sa création en 1998, l'EPA joue le rôle d'éveilleur de conscience, de conseiller, d'assistant technique auprès des pays, communautés, associations et des entrepreneurs culturels africains. Elle propose aux Etats francophones, hispanophones, lusophones et anglophones d'Afrique de renforcer les capacités des professionnels dans la conservation et la valorisation du patrimoine culturel et naturel.

Depuis près de trois (3) décennies, l'EPA a formé plus de 3000 professionnels africains du patrimoine, réalisé plus de 350 activités, monté une vingtaine d'expositions, organisé une vingtaine de conférences internationales, publié plus de 200 rapports dont des rapports d'activités, des chroniques, des actes de colloques, des guides touristiques et réalisé une vingtaine d'enquêtes.

-----

### APPEL A CANDIDATURES

L'École du Patrimoine Africain-EPA organise pour les professionnels de musée et du patrimoine une série d'ateliers de formations au cours de l'année 2024. Ces ateliers vont se dérouler sur sa plateforme de cours en ligne accessible via le lien : <https://learn.epa-prema.net> .

Consultez le catalogue des formations ci-dessous et les conditions de participation aux différentes formations puis inscrivez-vous à la (aux) formation(s) de votre choix dès maintenant via le lien : <https://forms.gle/1SGDZezbJoj5aLuFA> .

La langue des formations est le français.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

## 1-Atelier sur les principes et méthodes de conservation préventive

(15-26 juillet 2024)

### Objectifs :

Renforcer les compétences des professionnels et responsables de musée dans la démarche globale de la conservation préventive afin d'induire la sécurisation des œuvres et d'assurer la conservation et la valorisation pérennes des collections.

Il s'agira spécifiquement de familiariser les participants aux différents types d'actions d'amélioration à savoir préventives, curatives et correctives et de leur faire voir et comprendre les difficultés liées à cette pratique et à y trouver des approches de solutions, d'outils et des procédures efficaces pour assurer la préservation des collections.

### Résultats attendus :

Au terme de cet atelier, les participants auront acquis des compétences nouvelles en matière de : pratique professionnelle de la conservation préventive dans les musées, plan de conservation des objets collectés/rapatriés, conservation préventive en exposition et transfert de collections.

### Méthodologie de mise en œuvre :

Cet atelier de formation se déroulera en deux (02) phases :

Première phase (une semaine) : le cours théorique en ligne sur la plateforme E-learning de l'EPA. Cette phase permettra de jauger le niveau d'intérêt des participants et leur motivation à suivre ;

Deuxième phase (2 mois) : au cours des 2 mois suivants l'atelier, les participants désireux s'engagent à appliquer les nouvelles connaissances acquises dans leur propre musée. Tout au long de cette période, ils bénéficieront des conseils des formateurs.

### Cibles :

Les profils recherchés pour prendre part à cet atelier sont :

- spécialiste en muséologie ;
- conservateur de musée ;

-professionnel du patrimoine ;

-agent technique de musée.

**Nécessaires pour la formation :**

La formation devant être dispensée en ligne, les candidats devront disposer :

-d'un ordinateur (desktop ou laptop) ;

-d'une bonne connexion internet.

**Date limite d'inscription : 29 juin 2024 à 00h (GMT+1).**

**2- Atelier sur la gestion des réserves**

**(17 au 30 Septembre 2024)**

**Objectifs :**

Contribuer à mettre les réserves des musées africains aux normes standardisées. Il s'agira spécifiquement de faire acquérir à des professionnels, des notions sur l'aménagement et la réorganisation des réserves, l'inventaire et la politique de gestion des collections.

**Résultats attendus :**

Au terme de cet atelier, les participants auront acquis des compétences nouvelles en matière de d'aménagement et de réorganisation des réserves, de sécurité-sûreté en réserves, d'élaboration de plan de conservation des collections en réserves.

**Méthodologie de mise en œuvre :**

Cet atelier de formation se déroulera en deux (02) phases :

Première phase (une semaine) : le cours théorique en ligne sur la plateforme E-learning de l'EPA. Cette phase permettra de jauger le niveau d'intérêt des participants et leur motivation à suivre ;

Deuxième phase (2 mois) : au cours des 2 mois suivants l'atelier, les participants désireux s'engagent à appliquer les nouvelles connaissances acquises dans leur propre musée. Tout au long de cette période, ils bénéficieront des conseils des formateurs.

**Cibles :**

Les profils recherchés pour prendre part à cet atelier sont :

- spécialiste en muséologie ;
- conservateur de musée ;
- restaurateur d'objets culturels ;
- agents techniques de musée.

**Nécessaires pour la formation :**

La formation devant être dispensée en ligne, les candidats devront disposer :

- d'un ordinateur (desktop ou laptop) ;
- d'une bonne connexion internet.

**Date limite d'inscription : 30 août 2024 à 00h (GMT+1).**

**3- Atelier sur le trafic illicite des biens culturels (TIBC)**

**(14 au 25 octobre)**

**Objectifs :**

Cette formation vise à :

- clarifier les enjeux du trafic illicite des biens culturels (TIBC) en Afrique subsaharienne ;
- faire connaître la typologie des objets d'art en Afrique afin d'améliorer l'identification et l'authentification des objets culturels ;

- identifier les différents marchés sur lesquels les objets culturels sont trafiqués (formels, informels, physiques et virtuels) ;
- présenter les cadres légaux internationaux et nationaux ;
- présenter les nouveaux modes de vente (internet, Facebook) ;
- envisager la problématique sous l'angle d'une chaîne de valeur et chaîne d'acteurs (douanes, polices et musées/experts en patrimoine) ;
- identifier les acteurs ;
- présenter des différents outils existants (formation PITCH, Base de données Interpol, livret des forces de l'ordre et de sécurité...).

### **Résultats attendus :**

Au terme de cette formation, les participants seront en mesure d'assurer :

- la mise en sécurité des objets ;
- l'identification et l'inventaire des collections ;
- la conservation préventive des collections ;
- la gestion des risques et des urgences liés aux vols, attaques extérieures etc, notamment liés aux situations de conflits ou post-conflits.

### **Méthodologie de mise en œuvre :**

Le matériel pédagogique est composé de vidéos et pdf téléchargeables, mais aussi des sessions tchat et live, des QCM pour permettre de suivre la formation en autonomie et d'adapter le rythme à une vie professionnelle en parallèle. La charge horaire est de 25h avec des séances de travail individuelles et des échanges avec les formateurs. Les deux premières sessions de cette formation ciblent en priorité les professionnels des musées d'Afrique de l'Ouest et Centrale.

### **Cibles :**

La formation est adressée aux acteurs de la culture et du patrimoine ainsi que les chercheurs et étudiants.

### **Nécessaires pour la formation :**

La formation devant être dispensée en ligne, les candidats devront disposer :

- d'un ordinateur (desktop ou laptop) ;
- d'une bonne connexion internet.

**Date limite d'inscription : 27 septembre 2024 à 00h (GMT+1).**

## **4- Atelier sur les expositions virtuelles**

**(11-22 novembre 2024)**

### **Objectifs :**

Outils les professionnels africains pour la réalisation d'exposition virtuelle en vue de rendre accessibles par le biais de l'internet, de manière ludique et attrayante, les ressources patrimoniales disponibles au sein des musées.

Il s'agira spécifiquement de leur faire acquérir, les moyens, les techniques et méthodes nécessaires pour la conception d'une exposition virtuelle de qualité.

### **Résultats attendus :**

A l'issue de cet atelier, les participants auront acquis des connaissances leur permettant :

- de procéder à une vaste diffusion de leurs ressources patrimoniales ainsi qu'une portée internationale ;
- de toucher un public potentiellement plus large qu'une exposition en salle ;
- d'avoir un accès élargi aux collections : par exemple pour présenter des artefacts ou des archives rares et fragiles ;
- de proposer un contenu non linéaire, ayant désormais une pluralité de moyens qui animent les contenus de manière dynamique, avec une expérience originale, cognitive, émotive, visuelle, sonore.

## **Méthodologie de mise en œuvre :**

L'atelier de formation est construit autour d'un cours théorique et pratique : le matériel pédagogique est principalement constitué de vidéos et de PowerPoints téléchargeables depuis la plateforme, mais aussi des QCM et cas pratiques permettant l'évaluation et le suivi. Également, un tchat et des sessions live permettront d'engager des interactions entre les apprenants.

### **Cibles :**

Les profils recherchés pour prendre part à cet atelier sont :

- professionnel de musée ;
- professionnel du patrimoine ;
- professionnel du numérique et du multimédia.

### **Nécessaires pour la formation :**

La formation devant être dispensée en ligne, les candidats devront disposer :

- d'un ordinateur (desktop ou laptop) ;
- d'une bonne connexion internet.

**Date limite d'inscription : 25 octobre 2024 à 00h (GMT+1).**

## **5- Introduction aux enjeux de protection du patrimoine culturel subaquatique en Afrique et lutte contre le trafic illicite des biens culturels immergés**

**(02-13 décembre 2024)**

### **Objectifs :**

La formation vise à :

- sensibiliser les acteurs africains du patrimoine en renforçant leur opérationnalité dans le réseau d'acteurs de la lutte contre le TIBC ;

-appuyer le développement d'un réseau de professionnels du patrimoine africains dans la chaîne d'acteurs de la lutte contre le TIBC ;

-clarifier les enjeux du TIBC en Afrique subsaharienne ;

-envisager la problématique sous l'angle d'une chaîne de valeur et chaîne d'acteurs (douanes, polices et musées/experts en patrimoine) ;

-faire comprendre de manière plus approfondie le rôle des experts du patrimoine dans la lutte contre le TIBC.

### **Résultats attendus :**

Au terme de cette formation, les participants seront en mesure de mettre en œuvre les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transport illicites de la propriété de biens culturels (Convention UNESCO de 1970).

### **Méthodologie de mise en œuvre :**

Le matériel pédagogique est composé de vidéos et pdf téléchargeables mais aussi des sessions tchat et live, des QCM pour permettre de suivre la formation en autonomie et d'adapter le rythme à une vie professionnelle en parallèle. La charge horaire est de 25h avec des séances de travail individuelles et des échanges avec les formateurs.

### **Cibles :**

-Les bénéficiaires de cette formation sont les acteurs professionnels, chercheurs ou étudiants africains du patrimoine. Les deux premières sessions de cette formation ciblent en priorité les professionnels des musées d'Afrique de l'Ouest et Centrale ;

-Les acteurs du patrimoine dont le profil de responsabilités se rapporte à la gestion des collections des musées, des objets d'arts ou des sites archéologiques seront prioritaires ;

-Les directions du patrimoine culturel des pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale et les universitaires.

### **Nécessaires pour la formation :**

La formation devant être dispensée en ligne, les candidats devront disposer :

-d'un ordinateur (desktop ou laptop) ;

-d'une bonne connexion internet.

**Date limite d'inscription : 15 novembre 2024 à 00h (GMT+1).**

## **6- Renforcement des capacités des professionnels africains sur les sites du patrimoine mondial**

**(20-31 janvier 2025)**

### **Objectif :**

Cet atelier de formation a pour objectifs de :

- favoriser une meilleure compréhension de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adopté en 1972 par l'UNESCO ;
- contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial sur le continent africain par le développement des compétences des praticiens du patrimoine ;
- renforcer les capacités des professionnels africains du patrimoine culturel et naturel à l'élaboration des dossiers de proposition d'inscription de qualité ;
- développer le leadership et l'entreprenariat autour des sites du patrimoine ainsi que les approches novatrices de gestion du patrimoine ;
- sensibiliser les acteurs dans le domaine à l'amélioration de la protection et la conservation des biens du patrimoine mondial et des potentiels sites de Valeur Universelle Exceptionnelle en Afrique.

### **Résultats attendus :**

Au terme de cette formation, les participants seront outillés sur :

- la Convention concernant le Patrimoine Mondial ;
- les aires protégées et conservées et sur le patrimoine culturel ;
- les liens partagés par le Patrimoine Mondial ;

-l'évaluation de l'état de conservation des sites inscrits ;

-les doctrines et pratiques appliquées aux sites du Patrimoine Mondial en matière de développement durable et changement climatique ;

-la gouvernance et les mécanismes de financement durable ;

-l'entrepreneuriat, l'économie, les TIC et Patrimoine Mondial

**Méthodologie de mise en œuvre :**

Le matériel pédagogique est composé de vidéos et pdf téléchargeables mais aussi des sessions tchat et live, des QCM pour permettre de suivre la formation en autonomie et d'adapter le rythme à une vie professionnelle en parallèle. La charge horaire est de 25h avec des séances de travail individuelles et des échanges avec les formateurs.

**Cibles :**

La formation est adressée aux professionnels, acteurs et décideurs africains du patrimoine culturel et naturel.

**Nécessaires pour la formation :**

La formation devant être dispensée en ligne, les candidats devront disposer :

-d'un ordinateur (desktop ou laptop) ;

-d'une bonne connexion internet.

**Date limite d'inscription : 03 janvier 2025 à 00h (GMT+1).**

Pour tous renseignements, écrivez à l'adresse [epa@epa-prema.net](mailto:epa@epa-prema.net) avec en copie [pacere.franck-ludovic-wendyam@ugb.edu.sn](mailto:pacere.franck-ludovic-wendyam@ugb.edu.sn) .